

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE. Année scolaire 2023-2024

École :	SCHIRRHEIN - SCHIRRHOFFEN	Date :	20/02/2024
Commune :	SCHIRRHEIN	Conseil d'école n°	3
Heure de début :	18 h 00	Heure de fin :	19 h 00

Présence

Le directeur, la directrice – coordonnatrice du conseil d'école :					
Mme SCHWETTA Blandine				Présente	
les autres membres du conseil d'école :					
M SCHOTT Patrick	Maire de Schirrhein	ABS EXC	Mme HEITZ Christine	Maire de Schirrhoffen	Présente
M DOLT	Adjoint au maire Schirrhoffen	ABS EXC	Mme SCHNEIDER Mireille	Conseillère municipale Schirrhein	Présente
M DRATSCHMIDT Nicolas	Parent d'élève	ABS EXC	Mme METZINGER Tiffany	Parent d'élève	Présente
Mme MUNSCH Manon	Parent d'élève	ABS EXC	Mme QUESSADA Anne	Parent d'élève	ABS EXC
M ROYER Jérôme	Parent d'élève	ABS EXC	Mme SCHNEIDER Anaïs	Parent d'élève	Présente
Mme SYSOUVANH Marie	Parent d'élève	Présente	Mme THIL Rachel	Enseignante	Présente
Mme PERRIN Anne Sophie	Enseignante	Présente	Mme SCHENCK Estelle	Enseignante	ABS EXC
Mme BACQUET Laetitia	Enseignante	ABS EXC	Mme BALBIERER Nadia	Enseignante	Présente
Mme HUNSICKER Léa	Enseignante	ABS EXC	Mme SPENRATH Caroline	Enseignante	Présente
Mme JEUCH Karine	Enseignante	ABS EXC	M SILBER Tom	Enseignant	ABS EXC
Mme RAICHLE Véréna	Enseignante	ABS EXC			

Ordre du jour

- 1 - Accueil et tour de table
- 2 - Approbation du compte rendu du conseil d'école du 19 octobre 2023
- 3 - Renouvellement de la demande de dérogation de l'organisation scolaire.
- 4 - Évaluations nationales mi CP
- 5 - Sécurité
- 6 - Travaux
- 7 - Vie de l'école
- 8 - Points divers

1 - Accueil et tour de table : La directrice accueille les personnes présentes et excuse M SCHOTT (Maire de Schirrhein), M DOLT (Adjoint au maire), M DRATSCHMIDT (parent d'élève), Mme MUNSCH (parent d'élève), M ROYER (parent d'élève), Mme QUESSADA (parent d'élève), Mmes BACQUET, SCHENCK, JEUCH, RAISCHLE, HUNSICKER (enseignantes), M SILBER (enseignant).

Désignation d'une secrétaire de séance : Mme SYSOUVANH, parent d'élèves, s'est proposée volontaire pour ce conseil, la prochaine fois ce sera au tour d'un des enseignants.

2 - Approbation du compte rendu du conseil d'école du 14 octobre 2023 :

Approbation du compte rendu du conseil d'école du mois d'octobre : approuvé à 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

3 - Renouvellement de la demande de dérogation sur l'organisation scolaire :

La directrice fait la lecture suivante : A la rentrée de 2021, notre école a sollicité une dérogation, sur la base des articles D521-10 à D521-12 du code de l'Éducation, pour organiser ses enseignements sur 4 jours avec des journées de 6 heures maximum. Cette dérogation a été accordée pour une durée de trois ans. Une nouvelle procédure de reconduction pour 3 ans, à compter de la rentrée scolaire 2024 est nécessaire.

Pour cela il convient de mettre au vote le renouvellement de la demande de dérogation concernant les rythmes scolaires au conseil d'école. Seuls les membres du conseil d'école disposant d'une voix délibérative pourront voter.

La directrice rappelle que les membres pouvant voter sont les suivants : les enseignants, les maires ou leurs représentants, les parents d'élèves titulaires ou les suppléants en l'absence des titulaires.

La proposition suivante est soumise au vote : renouvellement de la demande de dérogation concernant les rythmes scolaires pour organiser les enseignements sur 4 jours avec des journées de 6 heures maximum avec conservation des horaires actuels : 8 h 20 – 11 h 50 et 13 h 35 – 16 h 05.

Nombre total de voix : 10

Nombre de voix pour : 10 nombre de voix contre : 0 nombre d'abstention : 0

4- Évaluations nationales de mi-CP :

Avant de laisser la parole aux enseignantes de CP, la directrice fait lecture d'une réponse apportée par Monsieur l'Inspecteur à la question posée par un parent d'élève lors du conseil d'école précédent au sujet de l'historique des évaluations nationales :

« Les évaluations nationales existent depuis 1995. Les CE2 et les classes de 6^{ème} étaient alors concernées. Puis ces évaluations ont été remplacées par des évaluations au CE1 et au CM1 en 2006. Et effectivement les évaluations de début et de fin de CP étaient académiques avant 2017. »

CP : Mme PERRIN : 20 élèves

CP/CE1 : Mme BALBIERER (les lundis, jeudis et vendredis) et Mme BACQUET (les mardis) : 9 élèves

Mme PERRIN : Cet exercice n'est pas toujours agréable car les enseignantes sont soumises à des protocoles très stricts. Il en résulte une mise en difficulté pour certains d'entre eux. Résultats similaires aux années précédentes. Pas de grandes difficultés : le plus difficile étant l'item qui consiste à déchiffrer une phrase et à la comprendre seul. Les inférences sont difficiles en particulier lors de phrases exprimées à la voix passive. En mathématiques les difficultés sont sur la résolution de problèmes et sur les soustractions qui avaient été très peu vues avant l'évaluation.

Mme BALBIERER / Mme BACQUET : même constat.

5 - Sécurité :

Le deuxième exercice incendie a eu lieu le 05 février 2024 à 11 h 30.

L'exercice s'est bien déroulé, les élèves sont sortis dans le calme et se sont rangés au point de rendez-vous à côté du city compte tenu des travaux du périscolaire. La sonnerie a bien été entendue par tous. Les portes et les fenêtres ont été fermées dans toutes les classes.

Exercice PPMS Attentat - Intrusion prévu initialement le 17 octobre 2022 à 11 h 20 a eu lieu lundi 19 février 2024 à 13 h 50. L'exercice s'est bien déroulé dans l'ensemble sauf pour une classe où le silence n'a pas été respecté.

La directrice fait un point sur la suite donnée aux remarques émises en matière de sécurité par la gendarmerie en qualité de référent sécurité.

- Suite aux travaux de voirie, des câbles électriques étaient en contact direct avec le grillage de l'école voire même accrochés au grillage. Un problème de sécurité majeur avait été détecté à ce niveau. En leur lieu et place sont installés les deux lampadaires qui éclairent désormais la rue du cimetière.

- La mise en place d'un visiophone commun avec le périscolaire est en cours.

-L'architecture du bâtiment fait qu'il présente de nombreuses fenêtres qui donnent un visuel libre sur les classes. Une obturation du grillage côté Mairie permettrait de couper ce visuel direct et retarder ou dissuader tout acte malveillant. La directrice demande aux représentants des mairies si ce sujet a été abordé en conseil municipal. Mme SCHNEIDER, conseillère municipale de Schirrhein en charge des écoles répond que la discussion est en cours.

-Le déclenchement de l'alerte intrusion se fait par sifflet ou corne de brume. Une alerte par messagerie instantanée par Whatsapp a été mise en place. La directrice demande la mise en place d'un système couplé à la sonnerie de l'école. La réflexion est en cours.

Autre point en matière de sécurité : Suite à un retard au niveau des travaux du périscolaire, l'entrée par l'avant de l'école continuera jusqu'à nouvel ordre. Il est rappelé que les parents doivent se garer sur le parking de la salle de sport et faire le tour en empruntant la voie multimodale. Un prospectus expliquant cela a été distribué et collé dans les cahiers de liaison des élèves. Le parking sur le côté de l'établissement est réservé aux enseignants. La rue des écoles est toujours interdite à la circulation et au stationnement. L'équipe enseignante invite tous les parents à bien respecter ses recommandations pour la sécurité de leurs enfants.

Mme SCHNEIDER, parent d'élève, signale que des voitures sont garées sur le passage piétons et dans le virage. Ces problèmes sont récurrents depuis le début des travaux.

Point VIGIPIRATE : Rappel est fait des mesures de sécurité dans les écoles diffusées le 15 octobre 2023.

« Le plan VIGIPIRATE se traduit par une plus forte sécurisation des écoles. : renforcement de la surveillance et contrôle des rassemblements aux abords des établissements, restriction voire interdiction des activités aux abords des établissements, renforcement du contrôle d'accès des personnes et des véhicules.

L'accueil à l'entrée des écoles est assuré par un adulte.

Un contrôle visuel des sacs doit être effectué : en cas de refus, le directeur d'école peut refuser l'accès de l'établissement.

L'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée ; en cas de doute le directeur peut refuser l'accès à l'établissement.

Une attention particulière doit être portée à la gestion des flux d'élèves.

Dans la mesure du possible, les attroupements doivent être évités car ils exposent leurs membres à une menace d'attaque directe. Des solutions limitant la fréquence des allées venues entre l'établissement et la voie publique doivent être recherchées.

Il est demandé à chacun de signaler tout comportement ou objet suspect, y compris aux abords des établissements.

Ces mesures s'appliquent également aux activités périscolaires.

La nouvelle posture VIGIPIRATE « hiver-printemps 2024 » est active depuis le 15 janvier 2024 et place l'ensemble du territoire national au niveau « sécurité renforcée – risque attentat ». Elle prendra fin à l'arrivée de la flamme olympique sur le territoire national. La période des Jeux olympiques et paralympiques de Paris fera l'objet d'une posture Vigipirate particulière.

Le contexte appelle le maintien des mesures activées le 13 octobre 2023 concernant les établissements scolaires. »

6- Travaux :

Tous les petits travaux demandés ont été réalisés : pose d'un distributeur de papier à la cuisine, collage des plinthes dans les couloirs, pose de poubelles dans la cour d'école, réparations diverses dans les toilettes et dans le bâtiment. Problèmes de radiateurs résolus

L'équipe enseignante remercie l'équipe technique de la mairie pour sa disponibilité et sa réactivité et la mairie pour son investissement financier.

Il reste cependant toujours le chantier de la sonnerie : L'équipe enseignante demande à ce que la sonnerie soit fonctionnelle au plus tôt. La directrice rappelle, que comme évoqué précédemment, la mise en place d'une sonnerie couplée à un dispositif PPMS serait assurément un bon investissement.

7 - Vie de l'école :

Culture et citoyenneté :

14 et 15 octobre 2023 : participation à l'exposition de l'association Reg'arts avec une œuvre collective par classe.

11 novembre 2023 : participation à la cérémonie d'une trentaine d'élèves de cycle 3.

14 novembre 2023 : élection du conseil municipale des jeunes : tous les élèves ont pu exercer leur droit de vote dans les mêmes conditions que leurs aînés. En possession de leur carte d'électeur, ils se sont rendus aux urnes pour élire leurs représentants au niveau des communes. Les enseignantes et Mme SCHNEIDER, conseillère municipale, sont d'accord pour dire que les élèves étaient enchantés par la démarche.

28 novembre 2023 : visite de l'exposition de photos sur la faune et la flore de la forêt de Haguenau : toutes les classes y ont participé. L'équipe enseignante remercie M STEINBACH pour sa disponibilité. Les élèves ont beaucoup aimé cette exposition.

Mois de décembre : une fois de plus les élèves de l'école ont participé au calendrier inversé au profit du Secours Populaire. Cette action, en lien avec l'EMC, leur permis de mieux comprendre ce qu'est la Fraternité en offrant leurs anciens jouets.

28 janvier 2024 : Nuit de la Lecture : thème le corps : participation d'une vingtaine d'élèves. A cette occasion, ils ont lu différents textes et ont pu enregistrer un mini texte sous forme de performance.

Sport :

Cycle Piscine : les classes de CP, CP/CE1, CE1 et CM2 ont fait leur cycle. La classe de CE2 vient d'entamer son cycle.

Cycle basket : en cours pour les classes de CM1 et de CE1, suivront les classes de CP et de CP/CE1.

Actions des parents d'élèves :

07/12/2023 : distribution de maneles

06/02/2023 : distribution de crêpes

13/02/2023 : distribution de beignets à l'occasion de Carnaval

L'équipe enseignante remercie l'association des parents d'élèves qui s'investit au quotidien pour les élèves de l'école.

Divers :

L'équipe enseignante rappelle qu'il est bon de marquer de leur nom tous les objets comme les boîtes à goûter et les gourdes des élèves ainsi bien sûr que les vêtements afin que ceux-ci retrouvent leurs propriétaires.

L'association des parents recherche des bénévoles pour renflouer leur rang et préparer le kermesse du 8 juin 2024.

L'équipe enseignante remercie les deux mairies pour leur soutien.

Clôture de la séance : 19 h 00.

La directrice clôt le conseil d'école et annonce la date du prochain conseil d'école : mardi 25 juin 2024 à 18 h 00.

Directrice : Mme SCHWETTA



Secrétaire de la séance : Mme SYSOUVANH

